

## les apanages

Par **angie0809**, le **23/08/2004** à **22:48**

C'est encore moi! :))) Image not found or type unknown

Cette fois ci je bute complètement sur ce qu'étaient les apanages dans le bas Moyen Age. Tout ce que j'ai compris c'est que des clauses ont été rajoutées car ils entraînaient la création d'une nouvelle féodalité aussi dangereuse pour la royauté que la précédente.

Mais c'était quoi exactement à la base???

Par **moko**, le **24/08/2004** à **00:17**

[b:3l5pqjz]Les apanages sous l'Ancien Régime sont les fiefs territoriaux remis par le Roi à ses fils cadets pour les dédommager de ne pas monter sur le trône.[/b:3l5pqjz]Le successeur à l'apanage est soumis à des règles strictes inspirées des "lois fondamentales" (ex: descendant mâle direct,...)

En fait, à l'origine, à chaque décès d'un roi, le royaume était divisé en autant de parts qu'il y avait de fils. Les apanages, en théorie, n'aboutissent pas à un démembrement du royaume. Mais les apanagistes vont avoir des fils et ces terres vont se transmettre de père en fils et vont donc échapper à tout pouvoir de contrôle. Ces terres vont donc devenir peu à peu, quasi-souveraines et menacer l'intégrité du royaume.

Voilà, j'espère que j'ai été clair...

@ +

moko Image not found or type unknown

Par **angie0809**, le **24/08/2004** à **17:59**

Oui la ca va beaucoup mieux,  
merci beaucoup

:))) Image not found or type unknown